



Extract of Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Etude-du-projet-de-loi-7-LE-SCEP-FTQ-demande-le-report-d-application-de>

Étude du projet de loi 7 - LE SCEP-FTQ demande le report d'application de certaines des nouvelles mesures du nouveau régime forestier

Publication date: jeudi 6 décembre 2012

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 6 déc. 2012 - Le plus important syndicat dans le secteur de la forêt et de la transformation du bois, le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) présente, cet après-midi, son mémoire sur le projet de loi 7 modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. « Pour nous, même si c'est un premier pas dans la bonne direction, il reste bien des problèmes à régler », a commenté Renaud Gagné, vice-président du SCEP-FTQ.

Il faut dire que depuis plus de 4 ans de consultations, le passage d'un gouvernement, un nombre considérable de ministres, après les rapports Mireault, Bernier et Coulombe, le SCEP déplore d'avoir encore une fois à devoir signaler les énormes lacunes de cette réforme forestière et des répercussions désastreuses qu'elle engendrera faute de correctifs appropriés. « Nous le disions il y a plusieurs années de cela, mais aujourd'hui, nous commençons à manquer cruellement de temps. Déjà, certains de nos membres ont été avisés de la perte de leur emploi à compter d'avril prochain. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, nous croyons qu'il serait judicieux de reporter d'un an l'application de certaines des dispositions de la réforme du régime forestier », a indiqué le dirigeant syndical.

Le SCEP a rappelé que le secteur forestier souffre déjà d'un cadre légal déficient en regard du droit à la syndicalisation. C'est en effet lors de la précédente réforme de la forêt, à la fin des années 80, qu'un manque d'harmonisation entre les lois a créé un vide juridique, « vide dans lequel s'est très rapidement engouffrée la très vaste majorité des accréditations des travailleurs forestiers que notre organisation de l'époque représentait. Le résultat sur le terrain a été plus que drastique ; des conditions de travail diminuées et des pertes d'emplois par milliers », a expliqué M. Gagné.

Pour le syndicat, la présente réforme introduit de nouveaux concepts comme la forêt mise aux enchères qui viennent bousculer le travail fait en forêt et engendrent déjà des mises à pied importantes. Le SCEP a profité de son passage pour déposer une série de propositions de modifications législatives qui régleraient en bonne partie les problèmes actuels. Une copie du mémoire est disponible sur le site du SCEP-Québec : www.scepquebec.qc.ca.

Le syndicat a ainsi conclu son intervention auprès des parlementaires « il est assez déprimant de constater que jusqu'à maintenant, nous n'avons pas été en mesure d'accorder toute l'importance requise pour la mise en place d'un cadre légal qui permette aux travailleurs et travailleuses - cette ressource humaine - de s'assurer d'une accessibilité et d'une stabilité d'emploi ainsi que de conditions de travail avantageuses et sécuritaires ».